

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUILLIERS

EN DATE DU 08 MARS 2021

L'an 2021 et le 08 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de GUILLIERS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Guilliers, sous la présidence de M. LEMAZURIER Joël, Maire

Présents : M. LEMAZURIER Joël, Maire, Mmes : ARSEL Magali, CERVEAUX Claudine, LE TURNIER Lydie, MEYER Laurence, POULAIN Brigitte, SILVESTRI Christiane. MM : CATHERINET David, DUBOIS Bruno, GOURVENEC David, HOSPOD Jean-Jacques, SIMON Samuel, WILLIAM David.

Excusés : Mme : NAUD Martine. MM : CARRET Julien, M. CATHERINET David (a donné pouvoir à M. LEMAZURIER).

A été nommée secrétaire : Mme POULAIN Brigitte.

Approbation procès-verbal du 21 Décembre 2020.

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal de la séance du 21 Décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

1. Approbation de la Charte « entretien des espaces des collectivités »

Après la présentation de Mme LE BAYON du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust de la Charte « entretien des espaces des collectivités », celle-ci est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

2. Renouvellement contrat logiciels métiers

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat logiciel métiers nécessaire aux activités du secrétariat pour un coût total de 10 098 € HT (droits logiciels) et 1 122 € HT (maintenance).

3. Suppression régie transports scolaires

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la suppression de la régie transports scolaires.

4. Admission en non valeurs

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en non valeurs de cinq titres de facturation périscolaire 2019 pour un montant total de 153.67 €.

5. Frais de fonctionnement de l'école publique année scolaire 2020/2021 : Participation des communes extérieures

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le montant de la participation demandée aux communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école publique pour l'année scolaire 2020/2021.

6. Contrat d'association Ecole Privée – subvention OGEC année scolaire 2020/2021

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le versement de la subvention OGEC pour les frais de fonctionnement de l'école privée Sainte-Marie pour l'année scolaire 2020/2021.

7. Participation financière frais de fonctionnement de la classe ULIS – Ecole St Joseph, année scolaire 2020/2021

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le montant de la participation de la commune pour les frais de scolarité de trois élèves en classe ULIS à l'école St-Joseph pour l'année scolaire 2020/2021.

8. Participation financière frais de fonctionnement de la classe ULIS – Ville de Ploërmel, année scolaire 2020/2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation de la commune à hauteur de 540.13 € pour l'année scolaire 2020/2021 d'un élève en classe ULIS à la Ville de Ploërmel.

AFFAIRES SCOLAIRES

9. Organisation du temps scolaire – rentrée 2021

L'organisation du temps scolaire doit être renouvelée tous les trois ans. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de maintenir l'organisation actuelle du temps de travail. Soit : classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h soit 24h hebdomadaires avec une pause méridienne de 2h.

PERSONNEL

10. Mise à jour du tableau des Emplois

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la suppression des postes vacants pour la mise à jour du tableau des emplois.

11. Autorisation de signer une convention de Médecine Professionnelle et Préventive avec le CDG 56

La convention de Médecine Professionnelle et Préventive est arrivée à échéance le 31/12/2020. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le maire à signer le renouvellement de cette convention avec le CDG 56.

12. Autorisation de signer une convention pour l'intervention d'un Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection Santé-Sécurité au travail avec le CDG 56

Toute collectivité doit désigner :

-un assistant de prévention, désignation en interne de Nadège TOUTAIN.

-un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection dont le rôle est de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière de santé et de sécurité au travail. Le CDG 56 propose une prestation à hauteur de 89€/h pour l'intervention d'un Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de signer une convention avec les CDG 56 pour l'intervention de cet agent.

13. Autorisation de signer une convention pour l'adhésion de la collectivité au service de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi du CDG 56

Un agent de la collectivité pourrait prétendre à des allocations chômage, il s'agit d'un agent en retraite pour invalidité. Le CDG 56 propose une prestation à hauteur de 245 € pour le calcul de ces allocations qui seraient à verser éventuellement. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la signature d'une convention avec le CDG 56 pour bénéficier cette prestation.

14. Autorisation de recruter un agent en renfort au niveau du Service Technique

Chaque année la collectivité fait appel à un agent en emploi saisonnier pour venir en renfort du service technique sur la période printanière/estivale. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement d'un agent pour 2021.

URBANISME

15. Avis sur un projet d'élevage faisant l'objet d'une procédure au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Monsieur le maire expose un projet de la commune de MAURON en limite de GUILLIERS d'installation d'un élevage de 480 veaux à des fins de recherches, il est demandé à la collectivité de donner son avis sur ce projet. Le Conseil Municipal par 12 voix pour et 1 abstention prend acte du projet mais ne formule pas d'avis à ce sujet.

16. Création d'une commission de suivi Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Suite à la reprise du Plan Local d'Urbanisme (PLU), monsieur le maire souhaite mettre en place une commission de suivi du Plan Local d'Urbanisme. Plusieurs membres du conseil se portent volontaires pour intégrer cette commission. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la création de cette commission de suivi du PLU.

TRAVAUX

17. Projet de raccordement eaux pluviales – rue du Glaharon

Un raccordement des eaux pluviales rue du Glaharon, impasse du Square est demandé suite à la construction d'un pavillon neuf. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le raccordement des eaux pluviales sur ce secteur et valide le montant des travaux qui s'élève à 10 785,60 € HT.

18. Autorisation de signature d'un avenant et ouverture de crédits par anticipation pour le parking des Grands Chênes

Monsieur le maire rappelle que la commune a signé un marché de travaux avec la société EIFFAGE pour la réalisation du parking des Grands Chênes. Suite à des travaux imprévus, la signature d'un avenant en plus-value sur ce marché est proposée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature de cet avenant et l'ouverture de crédits nécessaires par anticipation au budget primitif 2021.

AFFAIRES DIVERSES

19. Autorisation de signature d'une proposition d'offre promotionnelle « assurance santé pour votre commune » avec la société AXA

La société AXA propose la signature d'une convention avec la commune permettant aux administrés qui le souhaite de bénéficier d'une assurance santé au tarif préférentiel de -25%. La commune devra mettre à disposition une salle pour une réunion publique dont elle aura préalablement porté à connaissance auprès des administrés. En attente de plus d'informations sur cette offre le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter cette décision au prochain conseil.

Le Maire,
Joël LEMAZURIER